

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 27 JUILLET 2020 A 19H00**

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Vingt, le **27 JUILLET A 19H00**

Extrait affiché le :  
**28 juillet 2020**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2020

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Amortissements 2020 du  
budget primitif communal.

**Absent(s)** : /

N° 58/2020

**Absent(s) excusé(s)** : M. BURGER Emmanuel.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

M. PIERRAT-LABOLLE Julien à Monsieur le Maire

M. TARDIEU François à M. COLIN Joël

M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia

Mme PIANT Noëlle à M. SALÉRIO Philippe

**Secrétaire de séance** : M. RAMBOURG Bernard.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le tableau des immobilisations à amortir cette année, ainsi que celui des subventions à transférer.

Le mode d'amortissement est linéaire.

Après en avoir délibéré, c'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté décide de ce régime linéaire et du tableau des amortissements à opérer en 2020 sur le budget communal pour un montant de 279 986.79 € ainsi que de l'état des subventions d'équipement à transférer à la section de fonctionnement arrêté à la somme de 6 340.92 €.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,